

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 03511
Numéro SIREN : 349 694 893
Nom ou dénomination : EOS IMAGING

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt 105608

EOS IMAGING, S.A.

10 rue Mercoeur – 75011 Paris

Rcs Paris 349 694 893

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

BILAN - ACTIF
 (en euros)

	31-déc.-21			31-déc.-20
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3 991 542	3 179 164	812 378	1 076 094
Immobilisations corporelles	5 790 111	4 857 674	932 437	1 350 879
Immobilisations financières	10 721 210	6 327 058	4 394 152	4 504 008
ACTIF IMMOBILISE	20 502 862	14 363 896	6 138 966	6 930 981
Stocks et encours	12 198 712	665 999	11 532 713	11 694 763
Avances et acomptes versés sur commandes	230 300	-	230 300	71 757
Créances clients et comptes rattachés	6 056 906	945 200	5 111 706	6 309 508
Autres créances	36 607 175	31 808 507	4 798 668	4 033 716
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	10 887 177	-	10 887 177	6 478 519
Charges constatées d'avance	391 705	-	391 705	270 247
ACTIF CIRCULANT	66 371 975	33 419 706	32 952 269	28 858 510
Frais d'émission des emprunts	385 354	-	385 354	657 368
Ecart de conversion Actif	111 697	-	111 697	996 431
TOTAL ACTIF	87 371 888	47 783 602	39 588 286	37 443 290

BILAN - PASSIF
 (en euros)

	31-déc.-21	31-déc.-20
Capital	323 580	266 569
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	24 887 100	166 130
Réserve légale	20 557	20 557
Report à nouveau	(8 097 782)	(5 331 552)
Résultat de l'exercice	(14 227 796)	(2 766 230)
CAPITAUX PROPRES	2 905 659	- 7 644 525
Avances conditionnées	-	33 727
FONDS PROPRES	2 905 659	- 7 610 798
Provisions pour risques	834 224	902 839
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	834 224	902 839
Emprunts obligataires convertibles	12 547 858	29 692 069
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 316 667	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 048 811	3 154 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 928 758	3 730 955
Dettes fiscales et sociales	3 373 405	4 353 314
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 160	-
Autres dettes	786 115	516 765
Produits constatés d'avance	1 791 691	2 093 745
DETTES	33 801 465	43 541 049
Ecarts de conversion Passif	2 046 938	610 202
TOTAL PASSIF	39 588 286	37 443 291

COMPTE DE RESULTAT
(en euros)

	31-déc.-21 <i>12 mois</i>	31-déc.-20 <i>12 mois</i>
Vente de marchandises		
Production vendue (biens)	23 275 297	13 653 913
Production vendue (services)	6 567 720	9 615 898
Montant net du chiffre d'affaires	29 843 017	23 269 812
Production stockée	(2 224 707)	(574 630)
Subventions d'exploitation	229 123	240 071
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	1 073 731	2 753 163
Autres produits	1 675 380	2 284 879
PRODUITS D'EXPLOITATION	30 596 544	27 973 293
Achats et variations de stocks de marchandises	930 660	(676 465)
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	10 341 350	10 797 875
Autres achats et charges externes	11 667 971	8 031 537
Impôts, taxes et versements assimilés	437 600	242 631
Salaires et traitements	9 280 606	7 734 961
Charges sociales	3 769 463	3 536 148
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 976 198	3 025 291
Autres charges	1 251 236	967 884
CHARGES D'EXPLOITATION	40 655 084	33 659 862
RESULTAT D'EXPLOITATION	(10 058 541)	(5 686 569)
Produits financiers	12 289 050	20 912 500
Charges financières	17 214 097	16 775 702
RESULTAT FINANCIER	(4 925 047)	4 136 798
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(14 983 587)	(1 549 771)
Produits exceptionnels	28 850	344 595
Charges exceptionnelles	126 270	2 328 405
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(97 419)	(1 983 810)
Participation des salariés aux résultats		72 699
Impôts sur les bénéfices	(853 210)	(840 050)
RESULTAT NET	(14 227 796)	(2 766 230)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**1. LA SOCIETE**

Créée en 1989, la société EOS Imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la société a créé les filiales suivantes :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la société a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Ainsi, EOS Imaging SA, entité consolidante, et les cinq filiales de la Société présentées ci-dessus, entités consolidées, constituent le Groupe EOS.

A compter du 15 février 2012, la Société a été cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

A l'issue de l'offre publique d'achat initiée par Alphatec visant l'intégralité des actions et OCEANes de la société EOS imaging non détenues par Alphatec , qui s'est déroulée du 1er avril 2021 au 2 juin 2021, Alphatec a détenu 93,08% du capital et des droits de vote de la Société et 57,22% des OCEANes en circulation. Alphatec, a informé l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») de la décision de la mise en œuvre d'un retrait obligatoire portant sur les 1 790 846 actions EOS imaging non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de la Société au prix de 2,45 euros par action EOS imaging. En accord avec l'AMF, Euronext a publié la date de radiation des actions EOS imaging d'Euronext Paris le 11 juin 2021.

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 d'EOS Imaging ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 7 juin 2022.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Offre publique d'Alphatec Holding Inc sur les titres EOS imaging

Le 15 janvier 2021, le comité social et économique de la Société, après avoir examiné les termes et conditions de l'Offre signée le 16 décembre 2020, a émis son avis sur l'Offre (l'avis est disponible dans la note en réponse publiée sur le site internet de la Société dédié à l'offre¹ et de l'AMF).

Le 4 mars 2021 Conseil d'administration s'est réuni et a rendu un avis motivé favorable sur le projet d'offre publique d'achat par Alphatec Holdings, Inc. ("ATEC") visant les actions et les OCEANES EOS (l'"Offre").

- Le Conseil d'administration a pris acte des intentions exprimées par ATEC dans son projet de note d'information et de l'avis rendu par le Comité Economique et Social d'EOS (CSE). Il a aussi pris connaissance de l'attestation d'équité du cabinet Accuracy, en qualité d'expert indépendant, qui conclut que l'Offre est équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires et les porteurs d'OCEANES.
- Sur la base notamment de l'attestation d'équité, de l'avis du CSE et de la recommandation positive du comité ad hoc, le Conseil d'administration a considéré à l'unanimité que l'Offre était dans l'intérêt d'EOS, de ses actionnaires et de ses porteurs d'OCEANES à qui elle offre une liquidité immédiate et intégrale dans des conditions de prix favorables, et de ses salariés. Il a en conséquence émis un avis favorable sur l'Offre et a recommandé aux actionnaires et aux porteurs d'OCEANES d'apporter respectivement leurs actions et leurs OCEANES à l'Offre.

Le 5 mars 2021, Alphatec-a déposé le projet de note d'information relatif à l'Offre publique d'achat auprès de l'AMF.

Le 30 mars 2021, l'offre a obtenu l'autorisation du ministre chargé de l'économie, des finances et de la relance, au titre de l'article L. 151-3 du code monétaire et financier relatif au contrôle des investissements étrangers réalisés en France.

Le 30 mars 2021, l'Autorité des marchés financiers a déclaré conforme le projet d'offre publique d'achat en application de l'article 231-23 du règlement général.

Le 31 mars 2021, l'Autorité des marchés financiers a communiqué que l'offre publique d'achat sera ouverte du 1^{er} avril au 7 mai 2021 inclus.

Le 11 juin 2021, Euronext procède au retrait au prix de 2.45 euros par action et à la radiation des actions Euronext Paris.

Le 14 juin 2021, EOS Imaging a informé les porteurs des Océanes, qu'à la suite de l'offre publique d'achat visant les titres de EOS imaging initiée Alphatec, la société a fait l'objet d'un changement de contrôle. Le changement de contrôle est intervenu le 13 mai 2021, date du règlement-livraison des actions de la société apportées à l'Offre initiale. En conséquence, et conformément aux termes et conditions des Océanes, les porteurs d'Océanes ont pu, à leur gré, demander le remboursement anticipé en numéraire de tout ou partie des Océanes qu'ils détiennent.

Augmentations de capital

- A la date du 2 décembre 2021, conversion de 2 486 135 Océane détenues par Alphatec Holdings Inc., en 2 432 772 actions ordinaires nouvelles et 53 363 actions existantes. Le capital de la société est composé de 29 092 718 actions ordinaires. L'augmentation de capital résultant d'une telle conversion, qui porte le capital de la société de 266 599,46 euros à 290 927,18 euros et la prime de conversion à 16 775 009 euros.
- A la date du 22 décembre 2021 augmentation du capital de la société de 32 653,07 euros, pour le porter de 290 927,18 euros à 323 580,25 euros, par l'émission de 3 265 307 actions ordinaires nouvelles de 0,01 euro de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission par action de 2,44 euros, soit un montant total, prime d'émission incluse de 8 000 002,15 euros.

Obtention de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Le 16 avril 2021 EOS Imaging a souscrit un emprunt PGE auprès d'un pool bancaire composé de la BPI à hauteur de 1 450 000 €, de la BNP pour 1 911 111€ et auprès de la Société Générale à hauteur de 955 556 euros. Cet emprunt sera remboursable sur 5 ans à compter de 2023.

Crise sanitaire Covid-19

Les différentes régions où opère la Société ont continué à être touchées au cours de l'année 2021 par la crise sanitaire liée au COVID-19.

Des installations qui avaient été prévues pendant la période de confinement ont été retardées, pour être reprogrammées après le déconfinement. Cela s'est donc traduit par un décalage temporaire des livraisons et du chiffre d'affaires correspondant.

La prise de commande d'équipement a été freinée par l'accès restreint des commerciaux aux hôpitaux, et par le report des décisions d'investissements de nos clients en l'absence de visibilité.

Les activités de maintenance qui avaient été limitées aux urgences au début de la crise ont progressivement repris avec le redémarrage des activités d'imagerie. Pour autant, la Société a signé des contrats de prestations forfaitaires annuels avec la majorité de ses clients, incluant des maintenances et suivis préventifs annuels. Le chiffre d'affaires de maintenance n'a donc pas été l'impacté par la pandémie.

La Société a mis en œuvre avec flexibilité toutes les possibilités d'ajustement à sa disposition afin de préserver ses ressources financières, tout en poursuivant son activité et ses développements.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3.2. Principe de continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 10,9 m€.

La société a une bonne capacité à prévoir et gérer sa trésorerie grâce à une prévision de ses installations d'équipements qui déclenchent la part importante du règlement client.

Sur la base des prévisions budgétaires mises à jour, la société estime que sa trésorerie sera suffisante au moins pour les 12 mois suivant la publication de ce rapport.

Les prévisions de trésorerie intègrent un certain nombre d'hypothèses :

- des décisions d'investissements de nos clients en raison de l'incertitude économique.
- L'adaptation du programme de production et d'approvisionnement en fonction du décalage prévu des livraisons aux clients
- La continuité de son programme de réduction du besoin en fond de roulement
- La mise en place d'un important plan de réduction des dépenses
- Le recours aux mécanismes de support à court terme mis en place par les gouvernements : remboursement anticipé des crédits d'impôts recherche
- L'obtention, si besoin, d'un prêt de la société mère qui s'engage à soutenir sur 12 mois l'activité de ses filiales.

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

3.3. Méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de l'exercice. La production immobilisée, le cas échéant, concerne des matériels destinés à la réalisation de tests.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

▪ Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
▪ Installations agencements	10 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans
▪ Mobilier de bureau	5 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participations
- Titres d'autocontrôle
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En cas de clause de complément de prix, la valeur brute des titres attachée au complément de prix appréciée à la clôture revêt un caractère provisoire, la société retenant à la date d'arrêt des comptes la meilleure estimation du complément de prix à verser. Le complément de prix est à l'actif en contrepartie du poste dettes sur immobilisations.

Les créances rattachées aux participations étrangères sont dépréciées pour l'intégralité de leur montant.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond pour les titres de participations à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

Un test de dépréciation des titres OneFit Médical a été réalisé au 31 décembre 2021 et confirme que la valeur d'usage est supérieure à la valeur comptable retenue au bilan.

La société constate un écart de conversion sur les créances rattachées aux participations considérant que la créance présente au bilan est remboursable en devises.

Stocks

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégréées fiscalement.

Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensés font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégréés fiscalement.

Provision pour risques

- Provisions pour risques et charges :

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

- Provision pour garantie :

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont fondées sur l'analyse des données historiques. La provision pour garantie correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

- Provision pour frais d'installation :

La provision pour frais d'installation correspond à la provision destinée à couvrir les frais d'installation des équipements vendus et non encore installés. Cette provision est comptabilisée pour les prestations restant à déployer par les techniciens incluant la fourniture des matériaux, et le temps passé sur le chantier. Cette provision concerne les sites ayant été facturés avant 201

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis linéairement sur la durée des emprunts. Les frais d'emprunts comptabilisés en charges sont transférés à l'actif en fin d'exercice dans le compte « Frais d'émission des emprunts » qui est ensuite minoré à chaque fin d'exercice par la charge résultant de l'étalement.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale, de contrats de maintenance et de consommables et services.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de la propriété et du risque, précisé dans chaque contrat, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à l'installation de l'équipement et à la mise en route finale de la machine.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

Autres produits d'exploitation

La société perçoit, en raison de son caractère innovant, des aides et subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer le fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées au fur et à mesure de l'engagement des charges associées, indépendamment des encaissements.

Par ailleurs, la société facture à ses filiales des managements fees au titre des prestations d'animation et de politiques commerciales et administratives qu'elle leur apporte.

Impôt sur les bénéfices

Le Crédit d'impôt Recherche (CIR) est reconnu en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

4. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

NOTE 1 : *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*

L'évolution des immobilisations en valeur brute s'analyse comme suit :

Valeurs brutes	31-déc.-20	Acquisitions	Cession / Diminutions	Reclassement	31-déc.-21
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	3 164 131	17 813			3 181 944
Immobilisations incorporelles en cours	801 180	8 418	(81 239)	81 239	809 598
	3 965 311	26 231	(81 239)	81 239	3 991 542
Immobilisations corporelles					
Installations et agencements	894 393				894 393
Matériel et outillage industriel	3 800 136	139 036	(65 968)		3 873 204
Matériel et mobilier de bureau et informatique	913 783	101 931			1 015 714
Immobilisations corporelles en cours	76 396	11 643		(81 239)	6 800
	5 684 708	252 610	(65 968)	(81 239)	5 790 111
Total Brut	9 650 019	278 841	(147 207)		9 781 653

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

Dépréciations	31-déc.-20	Dotations	Cession/ Diminutions	Reclassement	31-déc.-21
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	2 088 036	289 948			2 377 984
Immobilisations incorporelles en cours	801 180				801 180
	2 889 216	289 948			3 179 164
Immobilisations corporelles					
Installations et agencements	686 116	46 015			732 131
Matériel et outillage industriel	2 848 936	436 415	(33 252)		3 252 099
Matériel et mobilier de bureau et informatique	798 777	74 667			873 444
Immobilisations corporelles en cours					
	4 333 829	557 097,06	(33 252)		4 857 674
Total Amortissements et Dépréciations	7 223 045	847 045	(33 252)		8 036 838

L'évolution des immobilisations corporelles et incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

	31-déc.-20	Augmentations	Cession/ Diminutions	Reclassement	31-déc.-21
Immobilisations incorporelles	1 076 094	(263 717)	(81 239)	81 239	812 378
Immobilisations corporelles	1 350 879	(304 487)	(32 716)	(81 239)	932 437
Total valeurs nettes	2 426 973	(568 204)	(113 955)		1 744 815

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes	31-déc.-20	Acquisitions	Cessions / Diminution	31-déc.-21
Titres de participation	4 322 075			4 322 075
Créances rattachées à des participations	5 837 613	1 093 872	(676 502)	6 254 983
Actions propres	123 802		(123 802)	
Dépôts et cautionnements	130 207	337 572	(323 627)	144 152
Total Brut	10 413 697	1 431 445	(1 123 932)	10 721 210

Dépréciations	31-déc.-20	Dotations	Diminutions	31-déc.-21
Titres de participation	72 075			72 075
Créances rattachées à des participations	5 837 614	1 093 872	(676 502)	6 254 983
Actions propres				
Dépôts et cautionnements				
	5 909 689	1 093 872	(676 502)	6 327 058
Total dépréciations	5 909 689	1 093 872	(676 502)	6 327 058
Immobilisations financières nettes	4 504 008			4 394 152

Conformément aux méthodes comptables énoncées ci-avant, la valeur des titres est comparée chaque année à leur valeur d'inventaire.

Ainsi, au 31 décembre 2021, seuls les titres de la société OneFit ne sont pas dépréciés et sont conservés pour une valeur nette de 4 250 k€.

Au 31 décembre 2021, les immobilisations financières sont principalement constituées de créances rattachées aux participations dans les filiales de la société :

- EOS imaging Inc. : basée aux Etats-Unis, EOS imaging Inc est une société de droit américain au capital de \$1 dont le siège social est au 185 Alewife Brook Parkway, suite #410, Cambridge, MA 02138, USA.
- EOS imaging GmbH : basée en Allemagne, EOS imaging GmbH est une société de droit allemand au capital de 25 000 euros, dont le siège social est au Theodor-Stern- Kai 1, 60596 Frankfurt am Main.
- EOS image, Inc : basée au Canada, EOS image Inc est une société légalement constituée en vue de la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec, dont le siège social est situé 300 rue du Saint Sacrement, à Montréal, Québec, Canada.
- OneFit Medical : société par actions simplifiée française au capital de 115.714 euros dont le siège social est situé 18 rue Alain Savary à Besançon (25000), immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Besançon sous le numéro 534 162 219.
- EOS Imaging, Pte Ltd : basée à Singapour, EOS Imaging Pte Ltd est une société de droit asiatique au capital de 70.000 S\$, dont le siège social est situé 51 Goldhill Plaza, #21-02/06, Singapour (308900).

Au 31 décembre 2020, la société détenait 53 363 actions d'autocontrôle dans le cadre d'un contrat de liquidité. Lors de la restructuration financière réalisée en décembre 2021, ces actions ont été utilisées pour la conversion des Océane en actions ordinaires.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Filiales et participations	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice éconlé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
<i>En milliers d'euros</i>											
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu):</i>											
	EOS Image Inc			100%			3 287		975	29	
	EOS Imaging Inc			100%			33 879		15 237	(2 125)	
	EOS Imaging GmbH	25		100%	25		530		771	(238)	
	OneFit	116		100%	4 250	4 250	2 170		1 729	(808)	
	EOS Imaging Pte Ltd	70		100%	47				446		
Renseignements globaux concernant les autres titres											

NOTE 3 : TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Reclassement	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	801 180				801 180
Immobilisations corporelles	9 598	12 315	(21 913)		
Immobilisations financières	5 909 689	417 369			6 327 058
Stocks	489 670	182 207	(5 878)		665 999
Créances clients	372 000	1 003 200	(430 000)		945 200
Autres créances	28 728 133	14 517 364	(11 436 990)		31 808 507
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL	36 310 270	16 132 455	(11 894 781)		40 547 944
<i>dont exploitation</i>		<i>1 185 407</i>	<i>(435 878)</i>		
<i>dont financier</i>		<i>14 934 733</i>	<i>(11 436 990)</i>		
<i>dont exceptionnel</i>		<i>12 315</i>	<i>(21 913)</i>		

L'augmentation nette de 3 080 k€ de la dépréciation des autres créances correspond à la variation des provisions sur les créances vis-à-vis des filiales du groupe. Les comptes courants des filiales étrangères sont provisionnés à hauteur de 100%.

Dépréciation des créances clients : les créances dépréciées correspondent principalement à des ventes d'équipement EOS dont le délai de règlement peut parfois s'étendre contractuellement jusqu'à l'installation chez l'utilisateur final, par des équipes dédiées. La société procède à un suivi individuel de chacune de ces créances tout au long de l'année et évalue, à la clôture, au cas par cas et pour l'ensemble de ses clients, le risque de non-recouvrement et donc la provision pour dépréciation éventuelle à comptabiliser. Au 31 décembre 2021, 3 créances ont donné lieu à un complément de dépréciation. La totalité des dépréciations cumulées s'élève à 945 k€, soit 15,6 % du montant brut du total des créances clients.

NOTE 4 : ETAT DES STOCKS

	31-déc.-21	31-déc.-20
Stocks composants	8 895 198	6 050 552
Stocks produits finis	3 303 514	6 133 881
Dépréciation des stocks	(665 999)	(489 670)
TOTAL	11 532 713	11 694 763

Les stocks de composants ayant une faible rotation font l'objet d'une dépréciation. Cette dernière a été actualisée au 31 décembre 2021 donnant une provision complémentaire de 176 k€.

NOTE 5 : ETAT DES CREANCES

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Créances rattachées à des participations	6 254 983		6 254 983
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	144 152		144 152
<i>De l'actif circulant</i>	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 056 906	6 056 906	
	Personnel et comptes rattachés	2 205	2 205	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 855	18 855	
	Etat - Impôts sur les bénéfices	853 210	853 210	
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	665 416	665 416	
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 091	2 091	
	Groupe et associés	33 610 965		33 610 965
Débiteurs divers	1 454 434	1 454 434		
Charges constatées d'avance		391 705	391 705	
Frais d'émission d'emprunts		385 354	272 015	113 339
TOTAL		49 840 275	9 716 837	40 123 438

NOTE 6 : PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31-déc.-21	31-déc.-20
Créances clients		
Factures à établir	1 475 492	649 712
Créances fiscales et sociales		
Personnel - Produits à recevoir	2 205	20 879
Etat - Produits à recevoir	853 210	840 050
Autres créances		
Intérêts sur dépôt à terme bancaire		
Fournisseurs - avoirs à recevoir	426 038	205 897
Subventions à recevoir	625 327	697 573
TOTAL	3 382 272	2 414 111

Le poste Fournisseurs – avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises.

Le poste Subventions à recevoir correspond aux produits de subventions comptabilisées au titre des dépenses engagées au 31 décembre 2021 et non encore versées à cette date.

NOTE 7 : DISPONIBILITES

	31-déc.-21	31-déc.-20
Dépôts bancaires à court terme	10 887 167	6 370 957
SICAV Monétaires	-	107 543
Caisse	10	18
TOTAL	10 887 177	6 478 519

Les disponibilités sont essentiellement composées de comptes courants.

NOTE 8 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

	31-déc.-21	31-déc.-20
Charges externes	391 705	270 247
TOTAL	391 705	270 247

NOTE 9 : ETAT DES DETTES

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	12 524 807		12 524 807	
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i>				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	4 339 718		3 791 963	547 755
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 936 918	6 936 918		
Personnel et comptes rattachés	1 612 842	1 612 842		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 161 403	1 161 403		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	423 184	423 184		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	175 977	175 977		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	49 962	49 962		
Autres dettes	736 153	736 153		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 791 691	1 791 691		
TOTAL	29 752 654	12 888 129	16 316 771	547 755
Emprunts souscrits en cours de l'exercice	4 316 667			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	17 144 211			

Emprunt obligataire / OCEANES

Les OCEANES émises en 2018 portent intérêt à un taux nominal annuel de 6% payable semestriellement, avec une première date de paiement d'intérêt le 30 novembre 2018. Si ces obligations ne sont pas converties, elles seront remboursées au pair le 31 mai 2023.

A l'issue de l'offre publique d'achat initiée par Alphatec visant l'intégralité des actions et OCEANES de la société EOS imaging non détenues par Alphatec, qui s'est déroulée du 1er avril 2021 au 2 juin 2021, Alphatec a détenu 93,08% du capital et des droits de vote de la Société et 57,22% des OCEANES en circulation soit 2 486 135 obligations.

Du 14 juin au 13 juillet 2021, une période de remboursement anticipé au gré des porteurs d'OCEANES a été ouverte et 25 971 obligations ont été remboursées

Le 2 décembre 2021, les 2 486 135 OCEANES détenues par Alphatec Holdings Inc. pour une valeur nominale de 16 905 718 euros ont été définitivement converties en 2 432 772 actions ordinaires nouvelles et 53 363 actions existantes.

Après conversion, l'emprunt obligataire convertible s'élève à 12 461 306 euros correspondant à 1 832 545 OCEANes de valeur nominale à 6.80 €

Les frais d'émission, directement attribuables à cette opération de 1 360 milliers d'euros sont amortis sur la durée de l'emprunt.

Le 14 avril 2021 EOS Imaging a souscrit un emprunt PGE auprès d'un pool bancaire composé la BPI, BNP et Société Générale à hauteur de 4 316 667 euros. Cet emprunt est remboursé par amortissement sur une période de 5 ans à compter de 2023.

Les créances rattachées aux participations étrangères sont dépréciées pour l'intégralité de leur montant.

NOTE 10 : CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	31-déc.-21	31-déc.-20
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Intérêts courus		
Emprunts obligataires		
Intérêts courus	86 552	148 442
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	1 862 216	1 614 382
Autres charges à payer		
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés, intéressement et primes à payer	1 576 059	1 848 497
Charges sociales à payer	750 426	973 098
Impôts et taxes à payer	124 439	145 673
Autres dettes		
Royalties à payer	736 153	407 670
Clients - avoir à établir		67 209
TOTAL	5 135 845	5 204 973

NOTE 11 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

	31-déc.-21	31-déc.-20
Vente de maintenance	1 791 691	2 093 745
TOTAL	1 791 691	2 093 745

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

- **Evolution des capitaux propres**

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	RAN	Résultat	TOTAL
Capitaux propres au 31-déc.-20	266 569	166 130	20 557	(5 331 552)	(2 766 230)	(7 644 525)
Affectation du résultat de l'exercice N-1				(2 766 230)	2 766 230	
Prime d'émission		7 970 319				7 970 319
Emission d'actions	32 653					32 653
Conversion Océane	24 358	16 750 651				16 775 009
Résultat de l'exercice N					(14 227 796)	(14 227 796)
Capitaux propres au 31-déc.-21	323 580	24 887 100	20 557	(8 097 782)	(14 227 796)	2 905 659

- **Augmentations de capital**

- A la date du 2 décembre 2021, conversion de 2 486 135 Océane détenues par Alphatec Holdings Inc., en 2 432 772 actions ordinaires nouvelles et 53 363 actions existantes. Le capital de la société est composé de 29 092 718 actions ordinaires. L'augmentation de capital résultant d'une telle conversion, qui porte le capital de la société de 266 599,46 euros à 290 927,18 euros et la prime de conversion à 16 775 009 euros.
- A la date du 22 décembre 2021 augmentation du capital de la société de 32 653,07 euros, pour le porter de 290 927,18 euros à 323 580,25 euros, par l'émission de 3 265 307 actions ordinaires nouvelles de 0,01 euro de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission par action de 2,44 euros, soit un montant total, prime d'émission incluse de 8 000 002,15 euros.

- **Composition du capital social**

Au 31 décembre 2021, le capital social s'établit à 323 580 euros. Il est divisé en 32 358 025 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

▪ **Options**

Au 31 décembre 2021, il n'existe plus de plans émis par la société, l'ensemble des actions est détenu par Alphatec Holdings Inc.

NOTE 13 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises utilisées	Diminutions : reprises non utilisées	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	158 235		(37 778)		120 457
Provisions pour frais d'installation	160 187	118 033	(168 620)		109 600
Provisions pour garantie	584 417	440 000	(420 250)		604 167
TOTAL	902 839	558 033	(626 648)		834 224

La provision pour litige concerne des litiges salariaux en cours au 31 décembre 2021.

La provision pour frais d'installation correspond à la provision destinée à couvrir les frais d'installation des équipements vendus et non encore installés. Cette provision est comptabilisée pour les prestations restant à déployer par les techniciens incluant la fourniture des matériaux, et le temps passé sur le chantier.

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont fondées sur l'analyse des données historiques. La provision pour garantie correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

NOTE 14 : AVANCES CONDITIONNEES

Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, EOS imaging bénéficie d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1.275 K€.

Au 31 décembre 2021, les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du contrat.

Le 2 février 2016 la BPI a établi un constat de succès commercial partiel avec un abandon de créance de 269 k€ et la définition de nouvelles modalités de retour financières. Ainsi la société remboursera la somme de 553 k€ sur une période de 6 ans. Suite au dernier remboursement de 33K€ en 2021, l'avance remboursable est ainsi totalement soldé.

NOTE 15 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Il n'existe pas de transaction avec des parties liées conclue à des conditions anormales de marché.

NOTE 16 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	31-déc.-21			31-déc.-20
	France	Export	Total	
Production vendue de biens	4 967 947	18 307 350	23 275 297	13 653 913
Prestations de services	3 746 154	2 821 566	6 567 720	9 615 898
TOTAL	8 714 101	21 128 916	29 843 017	23 269 812

NOTE 17 : DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a poursuivi le développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS et d'applications associées. Les frais de recherche et développement se sont élevés à 5 492 k€ en 2021 contre 6 432 k€ en 2020. Ces coûts sont comptabilisés pour leur totalité en charges de la période.

NOTE 18 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Diminutions : cessions de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	36 310 270	16 808 957	(12 571 283)		40 547 944
Provisions pour risques et charges	902 839	558 033	(626 648)		834 224
Sous-Total	37 213 108	17 366 990	(13 197 931)		41 382 167
Amortissements	6 412 267	856 643		(33 252)	7 235 658
TOTAL	43 625 376	18 223 633	(13 197 931)	(33 252)	48 617 826
<i>dont exploitation</i>		2 704 183	(1 062 526)		
<i>dont financier</i>		15 507 135	(12 113 492)		
<i>dont exceptionnel</i>		12 315	(21 913)		

NOTE 19 : RESULTAT FINANCIER

	31-déc.-21	31-déc.-20
Produits financiers		
Retour à meilleur fortune		
Autres intérêts et produits assimilés	175 558	185 927
Résultat de change		
Reprises dépréciations des créances rattachées à des participations	12 113 492	20 726 573
<i>Sous-total</i>	12 289 050	20 912 500
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	1 706 962	1 771 615
Pénalités remboursement emprunt		
Résultat de change		
Dépréciations des créances rattachées à des participations	15 507 135	15 004 088
<i>Sous-total</i>	17 214 097	16 775 702
TOTAL	(4 925 047)	4 136 798

Au 31 décembre 2021, le résultat financier comprend les intérêts financiers facturés aux filiales pour la rémunération des comptes courants et créances rattachées aux participations à hauteur de 175 k€ et une reprise de provision nette sur ces avances pour 3 394 k€.

Les intérêts financiers liés à l'emprunt obligataire s'élèvent à 1 684 k€ et les intérêts liés aux prêts PGE s'élèvent à 23 k€.

NOTE 20 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31-déc.-21	31-déc.-20
Produits exceptionnels		
Cession d'actifs immobilisés	6 937	167 436
Reprise provisions et amortissements	21 913	177 159
<i>Sous-total</i>	28 850	344 595
Charges exceptionnelles		
Cession d'actifs immobilisés	113 954	349 274
Provision pour dépréciation et provisions	12 315	725 236
Honoraires	-	1 253 895
Amendes et pénalités		
Divers		
<i>Sous-total</i>	126 270	2 328 405
TOTAL	(97 419)	(1 983 810)

Les produits sur cession d'actifs immobilisés concernent les actions propres. Les charges sur cessions d'actifs immobilisés concernent principalement la mise au rebut d'immobilisations

suite à la résiliation du contrat de sous-location et l'arrêt d'un projet en cours de développement.

5. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 21 : FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE

Au 31 décembre 2021, le montant total des déficits reportables s'élève à 101 472 milliers d'euros et comprend 9 829 milliers d'euros de déficit fiscal de la période.

NOTE 22 : EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Personnel salarié	31-déc.-21	31-déc.-20
Cadres	89	88
Non cadres	10	12
TOTAL	99	100

NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Abandon de créance

Le 31 décembre 2014, la société a consenti un abandon de sa créance de 600.000 euros envers la société OneFit. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune défini par la reconstitution des capitaux propres de la société OneFit à hauteur au moins de la moitié de son capital social. En cas de retour à meilleure fortune, la société OneFit s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société, dans les six mois de la clôture de chaque exercice social et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée, une somme égale à 20% de son bénéfice net de l'exercice tel qu'apparaissant à la ligne HN de l'imprimé fiscal n°2053, étant précisé que cette affectation ne devra pas abaisser ses capitaux propres en dessous de la moitié de son capital social. En cas de résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance n'interviendrait qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Au 31 décembre 2018, la société a bénéficié d'un retour à meilleur fortune de 56K€ comptabilisé en produits financiers. Sur l'exercice 2021, aucun retour à meilleur fortune n'a été constaté dans les comptes de EOS imaging et de Onefit, compte tenu du résultat déficitaire de la filiale.

Eos imaging SA a pris la décision de mettre en œuvre toutes les mesures permettant le soutien financier de sa filiale Onefit et ainsi d'assurer la continuité d'exploitation pour les 12 mois à venir.

- Contrats

Dans le cadre de la maîtrise de ses coûts d'approvisionnement, le Groupe a été amené à mettre en place des contrats de fourniture moyen terme qui pour certains incluent des engagements de

volume. Dans le cadre de ces contrats, le Groupe pourrait être amené à verser des indemnités si ces volumes n'étaient pas honorés.

▪ **Indemnités de fin de carrière**

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2020	31/12/2021
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans (cadres) et 62 ans (non-cadres)</i>	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans (cadres) et 62 ans (non-cadres)</i>
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Taux d'actualisation	0.40 %	0,40 %
Tables de mortalité	INSEE 2011 - 2013	INSEE 2012 – 2014
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	4 %	4%

Les droits accordés aux salariés de la société en France sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

Au 31 décembre 2021 le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 473 k€.

▪ **Obligations au titre des contrats de location simple**

Pour son siège social, la société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2021 (en K€) :

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	3 029	432	2 269	327
TOTAL	3 029	432	2 269	327

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 545 k€.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

▪ **Filiales**

Eos Imaging SA a pris la décision de mettre en œuvre toutes les mesures permettant le soutien financier de ses filiales sans condition et ainsi d'assurer la continuité d'exploitation pour les 12 mois à venir.

NOTE 24 : RISQUE DE MARCHE

Risque de liquidité

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle a notamment procédé à un examen exhaustif des remboursements du prêt PGE et à celui de l'emprunt obligataire, dont les échéances sont détaillées ci-dessous :

Echéancier des passifs financiers	Valeur au bilan	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	12 524 807		12 524 807	
Prêt PGE	4 339 718		3 979 996	359 722
Total passifs	16 864 525		16 504 803	359 722

Concernant les obligations convertibles, en cas de manquements aux modalités (notamment en cas de défaut de paiement des intérêts ou du principal), les détenteurs de ces titres pourraient demander le remboursement anticipé de l'intégralité des obligations convertibles. Courant 2021, lors du rachat de Eos par Alphatec, l'ensemble des obligations en circulation ont fait l'objet d'une offre publique d'achat, 57% ont été acquis. Ce risque de liquidité est jugé faible car le groupe Alphatec avait pris la décision d'acquérir l'ensemble des Oceanes.

L'intégration au groupe Alphatec permet à la société Eos imaging d'avoir un soutien financier permettant de faire face à l'ensemble de ses échéances (Oceane et PGE) à venir au cours des prochains mois.

Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada, à Singapour et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc., en CAN\$ de EOS Image Inc et en SING\$ de EOS imaging Pte Ltd. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$, € / CAN\$ et € / SING\$, par l'intermédiaire de ces filiales.

La société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. En revanche, la société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie comprend les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (essentiellement des SICAV monétaires et des comptes à terme). Au 31 décembre 2021, la société détient exclusivement des disponibilités.

Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières auxquelles la Société fait appel.

Concernant ses clients, la Société n'a pas de concentration importante de risque de crédit. La Société a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Toutefois, la Société doit tenir compte de délais de règlements clients variables, qui dépendent de différents facteurs :

Facteurs sectoriels :

- La Société commercialise des équipements d'imagerie médicale pour lesquels l'installation, la formation des utilisateurs et la recette de l'équipement peuvent être assez longs. Ces trois éléments sont des conditions nécessaires au règlement de l'équipement, même si des acomptes à la commande sont parfois obtenus ;

- La Société peut être amenée à accorder des délais de règlement assez longs dans le cadre de la négociation de l'acte de vente ;
- Les délais de règlement des hôpitaux publics sont traditionnellement longs, indépendamment des conditions contractuelles accordées.

Facteurs géographiques :

- Les délais de règlement sont traditionnellement longs dans certaines zones géographiques (Asie, Moyen Orient).

Enfin, les dépréciations éventuelles sont évaluées sur une base individuelle et prennent en compte différents critères comme l'existence de risques de non-recouvrement ou de l'expérience développée par la Société avec le distributeur débiteur.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Celle-ci est composée essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe.

Au 31 décembre 2021, les dettes financières de la société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

NOTE 25 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car ceci reviendrait à donner des indications de rémunérations individuelles.

NOTE 26 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2021 est de 223 k€.

NOTE 27 : EVENEMENTS POSTERIEURS

Aucun autre évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.

L'évolution de la situation en Ukraine/Russie n'impacte pas le groupe. Eos imaging Groupe ne couvre pas ce marché et aucune activité commerciale ou production n'est localisée dans cette zone.

EOS IMAGING

Société anonyme au capital de 323.580,25 euros
Siège social: 10 rue Mercœur, 75011 Paris
349 694 893 R.C.S Paris
(la « Société »)

EOS IMAGING

Public limited company with a share capital of
323,580.25 euros
Registered office: 10 rue Mercœur, 75011 Paris
349 694 893 R.C.S Paris
(the “Company”)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

EN DATE DU 30 JUIN 2022

**MINUTES OF THE ORDINARY ANNUAL
GENERAL MEETING**

DATED 30 JUNE 2022

L'an deux mille vingt-deux,

The year two thousand and twenty-two,

Le 30 juin,

June 30,

A 20h30,

At 8H30 pm,

Les actionnaires de la Société se sont réunis, conformément aux articles L. 225-203-1 et R. 225-97 du Code de commerce et à l'article 19 des statuts de la Société, par télécommunication en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

The shareholders of the Company have met, in accordance with Articles L. 225-203-1 and R. 225-97 of the French Commercial Code and Article 19 of the Company's Articles of Association, by telecommunication at the Annual Ordinary General Meeting, upon notice given by the Board of Directors.

L'Assemblée générale est présidée par Monsieur Patrick Miles en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

The General Meeting is chaired by Mr. Patrick Miles in his capacity as Chairman of the Board of Directors.

Madame Anne Covolo est désignée en qualité de secrétaire et scrutateur.

Ms. Anne Covolo is appointed as secretary and scrutineer.

Deloitte & Associés, représentée par Nadège Pineau, Commissaire aux comptes dûment convoqué, est présent

Deloitte & Associés, represented by Nadège Pineau, duly convened auditor, is present.

Romain Canivet et Julien Lebrun, représentants du comité social et économique, invités, sont présents

Romain Canivet et Julien Lebrun, representative of the Social and Economic Committee (CSE), invited, are present.

Le bureau ainsi constitué, constate que l'Assemblée réunie plus d'un quinzième des actions ayant le droit de vote. L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement comme assemblée générale tant ordinaire qu'extraordinaire.

The bureau thus constituted, notes that the General Meeting is attended by more than one-fifteenth of the shares entitled to vote. The General Meeting is declared to be regularly constituted to deliberate validly as an ordinary or extraordinary general meeting.

Le Président déclare disposer des documents suivants :

The Chairman declares having the following documents at his disposal:

- les statuts en vigueur de la Société,
- les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021,
- les rapports du Conseil d'administration,
- les rapports des Commissaires aux comptes, et
- le texte des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration.

Puis le Président précise que tous les documents dont la loi prescrit la communication ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social depuis le jour de la convocation ou envoyés à leur demande dans les conditions prévues par la loi, ce qui est reconnu exact par tous les actionnaires présents, tant en leur nom que comme mandataire.

Aucune demande d'inscription de résolution n'a été formulée par les actionnaires.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
3. Imputation du report à nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission » ;
4. Quitus au Président du Conseil d'administration, au Directeur Général et aux membres du Conseil d'administration pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé ;
5. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
6. Constatation de la reconstitution des capitaux propres d'une valeur supérieure à la moitié du capital social ;
7. Pouvoirs pour formalités.

- the current Articles of Association of the Company,
- the financial statements for the year ended December 31, 2021,
- the reports of the Board of Directors,
- the reports of the Statutory Auditor, and
- the text of the draft resolutions presented by the Board of Directors,

The Chairman then states that all the documents required by law to be communicated to the shareholders had been made available to them at the registered office since the day of the convocation or had been sent to them at their request in accordance with the conditions provided for by law, which was acknowledged by all the shareholders present, both in their own name and as proxies.

No request for the registration of a resolution has been formulated by the shareholders.

The Chairman then reminds the General Meeting that it was called to deliberate on the following agenda

1. Approval of the annual accounts for the financial year ending December 31, 2021;
2. Allocation of the result for the financial year ending December 31, 2021;
3. Charging of Retained earnings to "Share premiums" account;
4. Discharge of the Chairman of the Board of Directors, the Chief Executive Officer and the members of the Board of Directors for the performance of their duties during the past financial year;
5. Approval of the special report of the Statutory Auditor on related party agreements referred to in Article L. 225-38 et seq. of the Commercial Code;
6. Recognition of the reconstitution of equity in excess of half the share capital;
7. Powers for attorney.

Le Président de séance informe les membres de l'assemblée qu'il n'a pas reçu d'observations des représentants du Comité Social et Economique.

Le Président de séance présente ensuite le rapport de gestion Conseil d'administration.

Deloitte & Associés, représentée par Nadège Pineau, Commissaire aux comptes, présente les rapports des Commissaires aux Comptes.

Ces présentations terminées, le Président de séance déclare la discussion générale ouverte.

Après discussion, et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes,

approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, lesquels se traduisent par une perte de (14.227.796,35) euros, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée générale **constate** que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

The Chairman informs the members of the meeting that he has not received any observations from the representatives of the Social and Economic Committee.

The Chairman then presents the management report of the Board of Directors. and the reports of the Statutory Auditors.

Deloitte & Associés, represented by Nadège Pineau, presents the reports of the Statutory Auditors.

After these presentations, the Chairman declares the general discussion open.

After discussion, and no one requesting the floor, the Chairman puts the following resolutions to the vote:

FIRST DECISION

Approval of the annual accounts for the financial year ending December 31, 2021

The General Meeting, voting under the quorum and majority conditions required for ordinary general meetings,

considering the management report of the Board of Directors and the general report of the Statutory Auditor,

approves the financial statements for the financial year ending on December 31, 2021, which show a loss of (14,227,796.35) euros, as presented, as well as the transactions reflected in these financial statements or summarized in these reports.

The General Meeting **notes** that the accounts for the financial year just ended include expenses not deductible for tax purposes, as referred to in article 39-4 of the French General Tax Code.

This resolution is adopted unanimously.

SECOND DECISION

Allocation of the result for the financial year ending December 31, 2021

The General Meeting, voting under the quorum and majority conditions required for ordinary general meetings,

connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

approuve les propositions du Conseil d'administration concernant l'affectation du résultat et **décide** en conséquence d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à (14.227.796,35) euros en totalité au compte « Report à nouveau » qui serait ainsi porté de (8.097.781,98) euros à un montant débiteur de (22.325.578,33) euros,

conformément à la loi, l'Assemblée générale **constate** qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME DÉCISION

Imputation du report à nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission »

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

constate que le poste « Report à nouveau » est débiteur de (22.325.578,33) euros,

décide d'apurer ledit poste « Report à nouveau » à hauteur de (22.325.578,33) euros, par imputation sur le poste « Primes d'émission » qui s'élève avant imputation à 24.887.100,01 euros,

constate qu'en conséquence de cette imputation le poste « Primes d'émission » présente un solde créditeur de 2.561.521,68 euros et le poste « Report à nouveau » présente un solde de 0 euro.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME DÉCISION

Quitus au Président du Conseil d'administration, au Directeur Général et aux membres du Conseil d'administration pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de

considering the report of the Board of Directors,

approves the proposals of the Board of Directors concerning the allocation of the result and **decides** consequently to allocate the loss for the financial year ending December 31, 2021, which amounts to (14,227,796.35) euros in full to the "Retained Earnings" account which would thus be increased from (8,097,781.98) euros to (22,325,578.33) euros.

In accordance with the law, the General Meeting **notes** that no dividend has been distributed during the last three financial years.

This resolution is adopted unanimously.

THIRD DECISION

Charging of Retained earnings to "Share premiums" account

The General Meeting, voting under the quorum and majority conditions required for ordinary general meetings,

considering the report of the Board of Directors,

notes that the "Retained earnings" (*Report à nouveau*) account is in debit by (22,325,578.33) euros,

decides to reduce the "Retained earnings" by (22,325,578.33) euros, by charging it to the "Share premiums" (*Primes d'émission*) account, which before charging amounts to 24,887,100.01 euros,

notes that as a result of this allocation, the "Share premiums" account has a positive balance of 2,561,521.68 euros and the "Retained earnings" account has a balance of 0 euros.

This resolution is adopted unanimously.

FOURTH DECISION

Discharge of the Chairman of the Board of Directors, the Chief Executive Officer and the members of the Board of Directors for the

quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

en conséquence des décisions qui précèdent,

donne quitus au Président du Conseil d'administration, au Directeur Général et aux membres du Conseil d'administration pour l'accomplissement de leur mission au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME DÉCISION

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes, conformément aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,

prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes, et de l'absence de nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME DÉCISION

Constatation de la reconstitution des capitaux propres d'une valeur supérieure à la moitié du capital social

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir rappelé que l'Assemblée générale mixte du 30 juin 2020 a décidé, conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à la dissolution anticipée de la société malgré la constatation de la valeur des capitaux propres devenue inférieure à la moitié du capital social,

performance of their duties during the past financial year

The General Meeting, voting under the quorum and majority conditions required for ordinary general meetings,

as a consequence of the preceding decisions,

discharges the Chairman of the Board of Directors, the Chief Executive Officer and the members of the Board of Directors for the performance of their duties during the past financial year.

This resolution is adopted unanimously.

FIFTH DECISION

Approval of the special report of the Statutory Auditor on related party agreements referred to in Article L. 225-38 et seq. of the Commercial Code

The General Meeting, voting under the quorum and majority conditions required for ordinary general meetings,

considering the special report established by the Statutory Auditor, in accordance with the provisions of articles L. 225-38 et seq. of the Commercial Code,

notes the special report established by the Statutory Auditor, and of the absence of new related party agreements entered into during the past financial year.

This resolution is adopted unanimously.

SIXTH DECISION

Recognition of the reconstitution of shareholders' equity in excess of half the share capital

The General Meeting, voting under the quorum and majority conditions required for ordinary general meetings,

after having reminded that the Combined General Meeting of June 30, 2020 decided, in accordance with article L. 225-248 of the Commercial Code, that there should be no need for the early dissolution of the

constate que, à la suite des décisions de l'Associé Unique en date du 22 décembre 2021 ayant décidé de l'augmentation du capital en numéraire d'un montant total de 8.000.002,15 euros, la valeur des capitaux propres est supérieure à la moitié du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent acte sous seing privé à l'effet d'accomplir toutes formalités, notamment en matière de dépôt et de publicité, qu'il appartiendra et qui seront nécessaires compte tenu des présentes décisions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

Fait à Paris, le 30 juin 2022



Le Président / Chairman
Monsieur Patrick MILES



Actionnaire / Shareholder
Monsieur Eric DASSO

company despite the recognition of the value of the equity which had fallen below half the share capital,

notes that, following the decisions of the Sole Shareholder dated December 22, 2021 having decided to increase the capital by a total amount of 8,000,002.15 euros, the value of the equity is higher than half the share capital.

This resolution is adopted unanimously.

SEVENTH DECISION

Powers for attorney

The General Meeting, voting under the quorum and majority conditions required for ordinary general meetings,

confers all powers to the bearer of an original, a copy or a certified extract of the present private deed for the purpose of carrying out all formalities, in particular with regard to filing and advertising, that may be necessary in view of the present decisions.

This resolution is adopted unanimously.

* * *

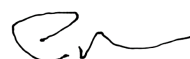
The agenda being exhausted, the President declares the meeting closed.

Of all the above, the present minutes were drawn up and signed by the members of the bureau after reading.

Paris, on June 30, 2022



Le secrétaire / Secretary
Ms. Anne COVOLO



Actionnaire / Shareholder
Alphatec Holdings Inc, représentée par Mr. Patrick Miles

EOS IMAGING

Société Anonyme

10 Rue Mercœur

75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

EOS IMAGING

Société Anonyme

10 Rue Mercœur

75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de la société EOS IMAGING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EOS IMAGING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Nadège PINEAU

EOS IMAGING, S.A.

10 rue Mercoeur – 75011 Paris

Rcs Paris 349 694 893

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

BILAN - ACTIF
 (en euros)

	31-déc.-21			31-déc.-20
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3 991 542	3 179 164	812 378	1 076 094
Immobilisations corporelles	5 790 111	4 857 674	932 437	1 350 879
Immobilisations financières	10 721 210	6 327 058	4 394 152	4 504 008
ACTIF IMMOBILISE	20 502 862	14 363 896	6 138 966	6 930 981
Stocks et encours	12 198 712	665 999	11 532 713	11 694 763
Avances et acomptes versés sur commandes	230 300	-	230 300	71 757
Créances clients et comptes rattachés	6 056 906	945 200	5 111 706	6 309 508
Autres créances	36 607 175	31 808 507	4 798 668	4 033 716
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	10 887 177	-	10 887 177	6 478 519
Charges constatées d'avance	391 705	-	391 705	270 247
ACTIF CIRCULANT	66 371 975	33 419 706	32 952 269	28 858 510
Frais d'émission des emprunts	385 354	-	385 354	657 368
Ecart de conversion Actif	111 697	-	111 697	996 431
TOTAL ACTIF	87 371 888	47 783 602	39 588 286	37 443 290

BILAN - PASSIF
 (en euros)

	31-déc.-21	31-déc.-20
Capital	323 580	266 569
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	24 887 100	166 130
Réserve légale	20 557	20 557
Report à nouveau	(8 097 782)	(5 331 552)
Résultat de l'exercice	(14 227 796)	(2 766 230)
CAPITAUX PROPRES	2 905 659	- 7 644 525
Avances conditionnées	-	33 727
FONDS PROPRES	2 905 659	- 7 610 798
Provisions pour risques	834 224	902 839
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	834 224	902 839
Emprunts obligataires convertibles	12 547 858	29 692 069
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 316 667	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 048 811	3 154 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 928 758	3 730 955
Dettes fiscales et sociales	3 373 405	4 353 314
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 160	-
Autres dettes	786 115	516 765
Produits constatés d'avance	1 791 691	2 093 745
DETTES	33 801 465	43 541 049
Ecarts de conversion Passif	2 046 938	610 202
TOTAL PASSIF	39 588 286	37 443 291

COMPTE DE RESULTAT
(en euros)

	31-déc.-21	31-déc.-20
	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>
Vente de marchandises		
Production vendue (biens)	23 275 297	13 653 913
Production vendue (services)	6 567 720	9 615 898
Montant net du chiffre d'affaires	29 843 017	23 269 812
Production stockée	(2 224 707)	(574 630)
Subventions d'exploitation	229 123	240 071
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	1 073 731	2 753 163
Autres produits	1 675 380	2 284 879
PRODUITS D'EXPLOITATION	30 596 544	27 973 293
Achats et variations de stocks de marchandises	930 660	(676 465)
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	10 341 350	10 797 875
Autres achats et charges externes	11 667 971	8 031 537
Impôts, taxes et versements assimilés	437 600	242 631
Salaires et traitements	9 280 606	7 734 961
Charges sociales	3 769 463	3 536 148
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 976 198	3 025 291
Autres charges	1 251 236	967 884
CHARGES D'EXPLOITATION	40 655 084	33 659 862
RESULTAT D'EXPLOITATION	(10 058 541)	(5 686 569)
Produits financiers	12 289 050	20 912 500
Charges financières	17 214 097	16 775 702
RESULTAT FINANCIER	(4 925 047)	4 136 798
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(14 983 587)	(1 549 771)
Produits exceptionnels	28 850	344 595
Charges exceptionnelles	126 270	2 328 405
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(97 419)	(1 983 810)
Participation des salariés aux résultats		72 699
Impôts sur les bénéfices	(853 210)	(840 050)
RESULTAT NET	(14 227 796)	(2 766 230)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**1. LA SOCIETE**

Créée en 1989, la société EOS Imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la société a créé les filiales suivantes :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la société a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Ainsi, EOS Imaging SA, entité consolidante, et les cinq filiales de la Société présentées ci-dessus, entités consolidées, constituent le Groupe EOS.

A compter du 15 février 2012, la Société a été cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

A l'issue de l'offre publique d'achat initiée par Alphatec visant l'intégralité des actions et OCEANes de la société EOS imaging non détenues par Alphatec , qui s'est déroulée du 1er avril 2021 au 2 juin 2021, Alphatec a détenu 93,08% du capital et des droits de vote de la Société et 57,22% des OCEANes en circulation. Alphatec, a informé l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») de la décision de la mise en œuvre d'un retrait obligatoire portant sur les 1 790 846 actions EOS imaging non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de la Société au prix de 2,45 euros par action EOS imaging. En accord avec l'AMF, Euronext a publié la date de radiation des actions EOS imaging d'Euronext Paris le 11 juin 2021.

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 d'EOS Imaging ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 7 juin 2022.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Offre publique d'Alphatec Holding Inc sur les titres EOS imaging

Le 15 janvier 2021, le comité social et économique de la Société, après avoir examiné les termes et conditions de l'Offre signée le 16 décembre 2020, a émis son avis sur l'Offre (l'avis est disponible dans la note en réponse publiée sur le site internet de la Société dédié à l'offre¹ et de l'AMF).

Le 4 mars 2021 Conseil d'administration s'est réuni et a rendu un avis motivé favorable sur le projet d'offre publique d'achat par Alphatec Holdings, Inc. ("ATEC") visant les actions et les OCEANES EOS (l'"Offre").

- Le Conseil d'administration a pris acte des intentions exprimées par ATEC dans son projet de note d'information et de l'avis rendu par le Comité Economique et Social d'EOS (CSE). Il a aussi pris connaissance de l'attestation d'équité du cabinet Accuracy, en qualité d'expert indépendant, qui conclut que l'Offre est équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires et les porteurs d'OCEANES.
- Sur la base notamment de l'attestation d'équité, de l'avis du CSE et de la recommandation positive du comité ad hoc, le Conseil d'administration a considéré à l'unanimité que l'Offre était dans l'intérêt d'EOS, de ses actionnaires et de ses porteurs d'OCEANES à qui elle offre une liquidité immédiate et intégrale dans des conditions de prix favorables, et de ses salariés. Il a en conséquence émis un avis favorable sur l'Offre et a recommandé aux actionnaires et aux porteurs d'OCEANES d'apporter respectivement leurs actions et leurs OCEANES à l'Offre.

Le 5 mars 2021, Alphatec-a déposé le projet de note d'information relatif à l'Offre publique d'achat auprès de l'AMF.

Le 30 mars 2021, l'offre a obtenu l'autorisation du ministre chargé de l'économie, des finances et de la relance, au titre de l'article L. 151-3 du code monétaire et financier relatif au contrôle des investissements étrangers réalisés en France.

Le 30 mars 2021, l'Autorité des marchés financiers a déclaré conforme le projet d'offre publique d'achat en application de l'article 231-23 du règlement général.

Le 31 mars 2021, l'Autorité des marchés financiers a communiqué que l'offre publique d'achat sera ouverte du 1^{er} avril au 7 mai 2021 inclus.

Le 11 juin 2021, Euronext procède au retrait au prix de 2.45 euros par action et à la radiation des actions Euronext Paris.

Le 14 juin 2021, EOS Imaging a informé les porteurs des Océanes, qu'à la suite de l'offre publique d'achat visant les titres de EOS imaging initiée Alphatec, la société a fait l'objet d'un changement de contrôle. Le changement de contrôle est intervenu le 13 mai 2021, date du règlement-livraison des actions de la société apportées à l'Offre initiale. En conséquence, et conformément aux termes et conditions des Océanes, les porteurs d'Océanes ont pu, à leur gré, demander le remboursement anticipé en numéraire de tout ou partie des Océanes qu'ils détiennent.

Augmentations de capital

- A la date du 2 décembre 2021, conversion de 2 486 135 Océane détenues par Alphatec Holdings Inc., en 2 432 772 actions ordinaires nouvelles et 53 363 actions existantes. Le capital de la société est composé de 29 092 718 actions ordinaires. L'augmentation de capital résultant d'une telle conversion, qui porte le capital de la société de 266 599,46 euros à 290 927,18 euros et la prime de conversion à 16 775 009 euros.
- A la date du 22 décembre 2021 augmentation du capital de la société de 32 653,07 euros, pour le porter de 290 927,18 euros à 323 580,25 euros, par l'émission de 3 265 307 actions ordinaires nouvelles de 0,01 euro de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission par action de 2,44 euros, soit un montant total, prime d'émission incluse de 8 000 002,15 euros.

Obtention de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

Le 16 avril 2021 EOS Imaging a souscrit un emprunt PGE auprès d'un pool bancaire composé de la BPI à hauteur de 1 450 000 €, de la BNP pour 1 911 111€ et auprès de la Société Générale à hauteur de 955 556 euros. Cet emprunt sera remboursable sur 5 ans à compter de 2023.

Crise sanitaire Covid-19

Les différentes régions où opère la Société ont continué à être touchées au cours de l'année 2021 par la crise sanitaire liée au COVID-19.

Des installations qui avaient été prévues pendant la période de confinement ont été retardées, pour être reprogrammées après le déconfinement. Cela s'est donc traduit par un décalage temporaire des livraisons et du chiffre d'affaires correspondant.

La prise de commande d'équipement a été freinée par l'accès restreint des commerciaux aux hôpitaux, et par le report des décisions d'investissements de nos clients en l'absence de visibilité.

Les activités de maintenance qui avaient été limitées aux urgences au début de la crise ont progressivement repris avec le redémarrage des activités d'imagerie. Pour autant, la Société a signé des contrats de prestations forfaitaires annuels avec la majorité de ses clients, incluant des maintenances et suivis préventifs annuels. Le chiffre d'affaires de maintenance n'a donc pas été l'impacté par la pandémie.

La Société a mis en œuvre avec flexibilité toutes les possibilités d'ajustement à sa disposition afin de préserver ses ressources financières, tout en poursuivant son activité et ses développements.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3.2. Principe de continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 10,9 m€.

La société a une bonne capacité à prévoir et gérer sa trésorerie grâce à une prévision de ses installations d'équipements qui déclenchent la part importante du règlement client.

Sur la base des prévisions budgétaires mises à jour, la société estime que sa trésorerie sera suffisante au moins pour les 12 mois suivant la publication de ce rapport.

Les prévisions de trésorerie intègrent un certain nombre d'hypothèses :

- des décisions d'investissements de nos clients en raison de l'incertitude économique.
- L'adaptation du programme de production et d'approvisionnement en fonction du décalage prévu des livraisons aux clients
- La continuité de son programme de réduction du besoin en fond de roulement
- La mise en place d'un important plan de réduction des dépenses
- Le recours aux mécanismes de support à court terme mis en place par les gouvernements : remboursement anticipé des crédits d'impôts recherche
- L'obtention, si besoin, d'un prêt de la société mère qui s'engage à soutenir sur 12 mois l'activité de ses filiales.

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

3.3. Méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de l'exercice. La production immobilisée, le cas échéant, concerne des matériels destinés à la réalisation de tests.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

▪ Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
▪ Installations agencements	10 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans
▪ Mobilier de bureau	5 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participations
- Titres d'autocontrôle
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. En cas de clause de complément de prix, la valeur brute des titres attachée au complément de prix appréciée à la clôture revêt un caractère provisoire, la société retenant à la date d'arrêt des comptes la meilleure estimation du complément de prix à verser. Le complément de prix est à l'actif en contrepartie du poste dettes sur immobilisations.

Les créances rattachées aux participations étrangères sont dépréciées pour l'intégralité de leur montant.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond pour les titres de participations à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

Un test de dépréciation des titres OneFit Médical a été réalisé au 31 décembre 2021 et confirme que la valeur d'usage est supérieure à la valeur comptable retenue au bilan.

La société constate un écart de conversion sur les créances rattachées aux participations considérant que la créance présente au bilan est remboursable en devises.

Stocks

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensés font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

Provision pour risques

- Provisions pour risques et charges :

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

- Provision pour garantie :

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont fondées sur l'analyse des données historiques. La provision pour garantie correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

- Provision pour frais d'installation :

La provision pour frais d'installation correspond à la provision destinée à couvrir les frais d'installation des équipements vendus et non encore installés. Cette provision est comptabilisée pour les prestations restant à déployer par les techniciens incluant la fourniture des matériaux, et le temps passé sur le chantier. Cette provision concerne les sites ayant été facturés avant 201

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis linéairement sur la durée des emprunts. Les frais d'emprunts comptabilisés en charges sont transférés à l'actif en fin d'exercice dans le compte « Frais d'émission des emprunts » qui est ensuite minoré à chaque fin d'exercice par la charge résultant de l'étalement.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale, de contrats de maintenance et de consommables et services.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de la propriété et du risque, précisé dans chaque contrat, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à l'installation de l'équipement et à la mise en route finale de la machine.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

Autres produits d'exploitation

La société perçoit, en raison de son caractère innovant, des aides et subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer le fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées au fur et à mesure de l'engagement des charges associées, indépendamment des encaissements.

Par ailleurs, la société facture à ses filiales des managements fees au titre des prestations d'animation et de politiques commerciales et administratives qu'elle leur apporte.

Impôt sur les bénéfices

Le Crédit d'impôt Recherche (CIR) est reconnu en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

4. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

NOTE 1 : *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*

L'évolution des immobilisations en valeur brute s'analyse comme suit :

Valaurs brutes	31-déc.-20	Acquisitions	Cession / Diminutions	Reclassement	31-déc.-21
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	3 164 131	17 813			3 181 944
Immobilisations incorporelles en cours	801 180	8 418	(81 239)	81 239	809 598
	3 965 311	26 231	(81 239)	81 239	3 991 542
Immobilisations corporelles					
Installations et agencements	894 393				894 393
Matériel et outillage industriel	3 800 136	139 036	(65 968)		3 873 204
Matériel et mobilier de bureau et informatique	913 783	101 931			1 015 714
Immobilisations corporelles en cours	76 396	11 643		(81 239)	6 800
	5 684 708	252 610	(65 968)	(81 239)	5 790 111
Total Brut	9 650 019	278 841	(147 207)		9 781 653

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

Dépréciations	31-déc.-20	Dotations	Cession/ Diminutions	Reclassement	31-déc.-21
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	2 088 036	289 948			2 377 984
Immobilisations incorporelles en cours	801 180				801 180
	2 889 216	289 948			3 179 164
Immobilisations corporelles					
Installations et agencements	686 116	46 015			732 131
Matériel et outillage industriel	2 848 936	436 415	(33 252)		3 252 099
Matériel et mobilier de bureau et informatique	798 777	74 667			873 444
Immobilisations corporelles en cours					
	4 333 829	557 097,06	(33 252)		4 857 674
Total Amortissements et Dépréciations	7 223 045	847 045	(33 252)		8 036 838

L'évolution des immobilisations corporelles et incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

	31-déc.-20	Augmentations	Cession/ Diminutions	Reclassement	31-déc.-21
Immobilisations incorporelles	1 076 094	(263 717)	(81 239)	81 239	812 378
Immobilisations corporelles	1 350 879	(304 487)	(32 716)	(81 239)	932 437
Total valeurs nettes	2 426 973	(568 204)	(113 955)		1 744 815

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valaurs brutes	31-déc.-20	Acquisitions	Cessions / Diminution	31-déc.-21
Titres de participation	4 322 075			4 322 075
Créances rattachées à des participations	5 837 613	1 093 872	(676 502)	6 254 983
Actions propres	123 802		(123 802)	
Dépôts et cautionnements	130 207	337 572	(323 627)	144 152
Total Brut	10 413 697	1 431 445	(1 123 932)	10 721 210

Dépréciations	31-déc.-20	Dotations	Diminutions	31-déc.-21
Titres de participation	72 075			72 075
Créances rattachées à des participations	5 837 614	1 093 872	(676 502)	6 254 983
Actions propres				
Dépôts et cautionnements				
	5 909 689	1 093 872	(676 502)	6 327 058
Total dépréciations	5 909 689	1 093 872	(676 502)	6 327 058
Immobilisations financières nettes	4 504 008			4 394 152

Conformément aux méthodes comptables énoncées ci-avant, la valeur des titres est comparée chaque année à leur valeur d'inventaire.

Ainsi, au 31 décembre 2021, seuls les titres de la société OneFit ne sont pas dépréciés et sont conservés pour une valeur nette de 4 250 k€.

Au 31 décembre 2021, les immobilisations financières sont principalement constituées de créances rattachées aux participations dans les filiales de la société :

- EOS imaging Inc. : basée aux Etats-Unis, EOS imaging Inc est une société de droit américain au capital de \$1 dont le siège social est au 185 Alewife Brook Parkway, suite #410, Cambridge, MA 02138, USA.
- EOS imaging GmbH : basée en Allemagne, EOS imaging GmbH est une société de droit allemand au capital de 25 000 euros, dont le siège social est au Theodor-Stern- Kai 1, 60596 Frankfurt am Main.
- EOS image, Inc : basée au Canada, EOS image Inc est une société légalement constituée en vue de la partie IA de la loi sur les compagnies du Québec, dont le siège social est situé 300 rue du Saint Sacrement, à Montréal, Québec, Canada.
- OneFit Medical : société par actions simplifiée française au capital de 115.714 euros dont le siège social est situé 18 rue Alain Savary à Besançon (25000), immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Besançon sous le numéro 534 162 219.
- EOS Imaging, Pte Ltd : basée à Singapour, EOS Imaging Pte Ltd est une société de droit asiatique au capital de 70.000 S\$, dont le siège social est situé 51 Goldhill Plaza, #21-02/06, Singapour (308900).

Au 31 décembre 2020, la société détenait 53 363 actions d'autocontrôle dans le cadre d'un contrat de liquidité. Lors de la restructuration financière réalisée en décembre 2021, ces actions ont été utilisées pour la conversion des Océane en actions ordinaires.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Filiales et participations	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
<i>En milliers d'euros</i>											
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu):</i>											
	EOS Image Inc			100%			3 287		975	29	
	EOS Imaging Inc			100%			33 879		15 237	(2 125)	
	EOS Imaging GmbH	25		100%	25		530		771	(238)	
	OneFit	116		100%	4 250	4 250	2 170		1 729	(808)	
	EOS Imaging Pte Ltd	70		100%	47				446		
Renseignements globaux concernant les autres titres											

NOTE 3 : TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Reclassement	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	801 180				801 180
Immobilisations corporelles	9 598	12 315	(21 913)		
Immobilisations financières	5 909 689	417 369			6 327 058
Stocks	489 670	182 207	(5 878)		665 999
Créances clients	372 000	1 003 200	(430 000)		945 200
Autres créances	28 728 133	14 517 364	(11 436 990)		31 808 507
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL	36 310 270	16 132 455	(11 894 781)		40 547 944
<i>dont exploitation</i>		<i>1 185 407</i>	<i>(435 878)</i>		
<i>dont financier</i>		<i>14 934 733</i>	<i>(11 436 990)</i>		
<i>dont exceptionnel</i>		<i>12 315</i>	<i>(21 913)</i>		

L'augmentation nette de 3 080 k€ de la dépréciation des autres créances correspond à la variation des provisions sur les créances vis-à-vis des filiales du groupe. Les comptes courants des filiales étrangères sont provisionnés à hauteur de 100%.

Dépréciation des créances clients : les créances dépréciées correspondent principalement à des ventes d'équipement EOS dont le délai de règlement peut parfois s'étendre contractuellement jusqu'à l'installation chez l'utilisateur final, par des équipes dédiées. La société procède à un suivi individuel de chacune de ces créances tout au long de l'année et évalue, à la clôture, au cas par cas et pour l'ensemble de ses clients, le risque de non-recouvrement et donc la provision pour dépréciation éventuelle à comptabiliser. Au 31 décembre 2021, 3 créances ont donné lieu à un complément de dépréciation. La totalité des dépréciations cumulées s'élève à 945 k€, soit 15,6 % du montant brut du total des créances clients.

NOTE 4 : ETAT DES STOCKS

	31-déc.-21	31-déc.-20
Stocks composants	8 895 198	6 050 552
Stocks produits finis	3 303 514	6 133 881
Dépréciation des stocks	(665 999)	(489 670)
TOTAL	11 532 713	11 694 763

Les stocks de composants ayant une faible rotation font l'objet d'une dépréciation. Cette dernière a été actualisée au 31 décembre 2021 donnant une provision complémentaire de 176 k€.

NOTE 5 : ETAT DES CREANCES

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Créances rattachées à des participations	6 254 983		6 254 983
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	144 152		144 152
<i>De l'actif circulant</i>	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 056 906	6 056 906	
	Personnel et comptes rattachés	2 205	2 205	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 855	18 855	
	Etat - Impôts sur les bénéfices	853 210	853 210	
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	665 416	665 416	
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 091	2 091	
	Groupe et associés	33 610 965		33 610 965
Débiteurs divers	1 454 434	1 454 434		
Charges constatées d'avance		391 705	391 705	
Frais d'émission d'emprunts		385 354	272 015	113 339
TOTAL		49 840 275	9 716 837	40 123 438

NOTE 6 : PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31-déc.-21	31-déc.-20
Créances clients		
Factures à établir	1 475 492	649 712
Créances fiscales et sociales		
Personnel - Produits à recevoir	2 205	20 879
Etat - Produits à recevoir	853 210	840 050
Autres créances		
Intérêts sur dépôt à terme bancaire		
Fournisseurs - avoirs à recevoir	426 038	205 897
Subventions à recevoir	625 327	697 573
TOTAL	3 382 272	2 414 111

Le poste Fournisseurs – avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises.

Le poste Subventions à recevoir correspond aux produits de subventions comptabilisées au titre des dépenses engagées au 31 décembre 2021 et non encore versées à cette date.

NOTE 7 : DISPONIBILITES

	31-déc.-21	31-déc.-20
Dépôts bancaires à court terme	10 887 167	6 370 957
SICAV Monétaires	-	107 543
Caisse	10	18
TOTAL	10 887 177	6 478 519

Les disponibilités sont essentiellement composées de comptes courants.

NOTE 8 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

	31-déc.-21	31-déc.-20
Charges externes	391 705	270 247
TOTAL	391 705	270 247

NOTE 9 : *ETAT DES DETTES*

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		12 524 807		12 524 807	
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i>	à 1 an maximum à l'origine				
	à plus d'1 an à l'origine	4 339 718		3 791 963	547 755
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		6 936 918	6 936 918		
Personnel et comptes rattachés		1 612 842	1 612 842		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 161 403	1 161 403		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	423 184	423 184		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	175 977	175 977		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		49 962	49 962		
Autres dettes		736 153	736 153		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 791 691	1 791 691		
TOTAL		29 752 654	12 888 129	16 316 771	547 755
Emprunts souscrits en cours de l'exercice		4 316 667			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		17 144 211			

Emprunt obligataire / OCEANES

Les OCEANES émises en 2018 portent intérêt à un taux nominal annuel de 6% payable semestriellement, avec une première date de paiement d'intérêt le 30 novembre 2018. Si ces obligations ne sont pas converties, elles seront remboursées au pair le 31 mai 2023.

A l'issue de l'offre publique d'achat initiée par Alphatec visant l'intégralité des actions et OCEANES de la société EOS imaging non détenues par Alphatec, qui s'est déroulée du 1er avril 2021 au 2 juin 2021, Alphatec a détenu 93,08% du capital et des droits de vote de la Société et 57,22% des OCEANES en circulation soit 2 486 135 obligations.

Du 14 juin au 13 juillet 2021, une période de remboursement anticipé au gré des porteurs d'OCEANES a été ouverte et 25 971 obligations ont été remboursées

Le 2 décembre 2021, les 2 486 135 OCEANES détenues par Alphatec Holdings Inc. pour une valeur nominale de 16 905 718 euros ont été définitivement converties en 2 432 772 actions ordinaires nouvelles et 53 363 actions existantes.

Après conversion, l'emprunt obligataire convertible s'élève à 12 461 306 euros correspondant à 1 832 545 OCEANes de valeur nominale à 6.80 €

Les frais d'émission, directement attribuables à cette opération de 1 360 milliers d'euros sont amortis sur la durée de l'emprunt.

Le 14 avril 2021 EOS Imaging a souscrit un emprunt PGE auprès d'un pool bancaire composé la BPI, BNP et Société Générale à hauteur de 4 316 667 euros. Cet emprunt est remboursé par amortissement sur une période de 5 ans à compter de 2023.

Les créances rattachées aux participations étrangères sont dépréciées pour l'intégralité de leur montant.

NOTE 10 : CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	31-déc.-21	31-déc.-20
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Intérêts courus		
Emprunts obligataires		
Intérêts courus	86 552	148 442
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	1 862 216	1 614 382
Autres charges à payer		
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés, intéressement et primes à payer	1 576 059	1 848 497
Charges sociales à payer	750 426	973 098
Impôts et taxes à payer	124 439	145 673
Autres dettes		
Royalties à payer	736 153	407 670
Clients - avoir à établir		67 209
TOTAL	5 135 845	5 204 973

NOTE 11 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

	31-déc.-21	31-déc.-20
Vente de maintenance	1 791 691	2 093 745
TOTAL	1 791 691	2 093 745

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

- **Evolution des capitaux propres**

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	RAN	Résultat	TOTAL
Capitaux propres au 31-déc.-20	266 569	166 130	20 557	(5 331 552)	(2 766 230)	(7 644 525)
Affectation du résultat de l'exercice N-1				(2 766 230)	2 766 230	
Prime d'émission		7 970 319				7 970 319
Emission d'actions	32 653					32 653
Conversion Océane	24 358	16 750 651				16 775 009
Résultat de l'exercice N					(14 227 796)	(14 227 796)
Capitaux propres au 31-déc.-21	323 580	24 887 100	20 557	(8 097 782)	(14 227 796)	2 905 659

- **Augmentations de capital**

- A la date du 2 décembre 2021, conversion de 2 486 135 Océane détenues par Alphatec Holdings Inc., en 2 432 772 actions ordinaires nouvelles et 53 363 actions existantes. Le capital de la société est composé de 29 092 718 actions ordinaires. L'augmentation de capital résultant d'une telle conversion, qui porte le capital de la société de 266 599,46 euros à 290 927,18 euros et la prime de conversion à 16 775 009 euros.
- A la date du 22 décembre 2021 augmentation du capital de la société de 32 653,07 euros, pour le porter de 290 927,18 euros à 323 580,25 euros, par l'émission de 3 265 307 actions ordinaires nouvelles de 0,01 euro de valeur nominale chacune, assorties d'une prime d'émission par action de 2,44 euros, soit un montant total, prime d'émission incluse de 8 000 002,15 euros.

- **Composition du capital social**

Au 31 décembre 2021, le capital social s'établit à 323 580 euros. Il est divisé en 32 358 025 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

▪ **Options**

Au 31 décembre 2021, il n'existe plus de plans émis par la société, l'ensemble des actions est détenu par Alphatec Holdings Inc.

NOTE 13 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises utilisées	Diminutions : reprises non utilisées	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	158 235		(37 778)		120 457
Provisions pour frais d'installation	160 187	118 033	(168 620)		109 600
Provisions pour garantie	584 417	440 000	(420 250)		604 167
TOTAL	902 839	558 033	(626 648)		834 224

La provision pour litige concerne des litiges salariaux en cours au 31 décembre 2021.

La provision pour frais d'installation correspond à la provision destinée à couvrir les frais d'installation des équipements vendus et non encore installés. Cette provision est comptabilisée pour les prestations restant à déployer par les techniciens incluant la fourniture des matériaux, et le temps passé sur le chantier.

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont fondées sur l'analyse des données historiques. La provision pour garantie correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

NOTE 14 : AVANCES CONDITIONNEES

Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, EOS imaging bénéficie d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1.275 K€.

Au 31 décembre 2021, les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du contrat.

Le 2 février 2016 la BPI a établi un constat de succès commercial partiel avec un abandon de créance de 269 k€ et la définition de nouvelles modalités de retour financières. Ainsi la société remboursera la somme de 553 k€ sur une période de 6 ans. Suite au dernier remboursement de 33K€ en 2021, l'avance remboursable est ainsi totalement soldé.

NOTE 15 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Il n'existe pas de transaction avec des parties liées conclue à des conditions anormales de marché.

NOTE 16 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	31-déc.-21			31-déc.-20
	France	Export	Total	
Production vendue de biens	4 967 947	18 307 350	23 275 297	13 653 913
Prestations de services	3 746 154	2 821 566	6 567 720	9 615 898
TOTAL	8 714 101	21 128 916	29 843 017	23 269 812

NOTE 17 : DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a poursuivi le développement de nouvelles fonctionnalités de l'équipement EOS et d'applications associées. Les frais de recherche et développement se sont élevés à 5 492 k€ en 2021 contre 6 432 k€ en 2020. Ces coûts sont comptabilisés pour leur totalité en charges de la période.

NOTE 18 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Diminutions : cessions de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	36 310 270	16 808 957	(12 571 283)		40 547 944
Provisions pour risques et charges	902 839	558 033	(626 648)		834 224
Sous-Total	37 213 108	17 366 990	(13 197 931)		41 382 167
Amortissements	6 412 267	856 643		(33 252)	7 235 658
TOTAL	43 625 376	18 223 633	(13 197 931)	(33 252)	48 617 826
<i>dont exploitation</i>		2 704 183	(1 062 526)		
<i>dont financier</i>		15 507 135	(12 113 492)		
<i>dont exceptionnel</i>		12 315	(21 913)		

NOTE 19 : RESULTAT FINANCIER

	31-déc.-21	31-déc.-20
Produits financiers		
Retour à meilleur fortune		
Autres intérêts et produits assimilés	175 558	185 927
Résultat de change		
Reprises dépréciations des créances rattachées à des participations	12 113 492	20 726 573
<i>Sous-total</i>	12 289 050	20 912 500
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	1 706 962	1 771 615
Pénalités remboursement emprunt		
Résultat de change		
Dépréciations des créances rattachées à des participations	15 507 135	15 004 088
<i>Sous-total</i>	17 214 097	16 775 702
TOTAL	(4 925 047)	4 136 798

Au 31 décembre 2021, le résultat financier comprend les intérêts financiers facturés aux filiales pour la rémunération des comptes courants et créances rattachées aux participations à hauteur de 175 k€ et une reprise de provision nette sur ces avances pour 3 394 k€.

Les intérêts financiers liés à l'emprunt obligataire s'élèvent à 1 684 k€ et les intérêts liés aux prêts PGE s'élèvent à 23 k€.

NOTE 20 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31-déc.-21	31-déc.-20
Produits exceptionnels		
Cession d'actifs immobilisés	6 937	167 436
Reprise provisions et amortissements	21 913	177 159
<i>Sous-total</i>	28 850	344 595
Charges exceptionnelles		
Cession d'actifs immobilisés	113 954	349 274
Provision pour dépréciation et provisions	12 315	725 236
Honoraires	-	1 253 895
Amendes et pénalités		
Divers		
<i>Sous-total</i>	126 270	2 328 405
TOTAL	(97 419)	(1 983 810)

Les produits sur cession d'actifs immobilisés concernent les actions propres. Les charges sur cessions d'actifs immobilisés concernent principalement la mise au rebut d'immobilisations

suite à la résiliation du contrat de sous-location et l'arrêt d'un projet en cours de développement.

5. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 21 : FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE

Au 31 décembre 2021, le montant total des déficits reportables s'élève à 101 472 milliers d'euros et comprend 9 829 milliers d'euros de déficit fiscal de la période.

NOTE 22 : EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Personnel salarié	31-déc.-21	31-déc.-20
Cadres	89	88
Non cadres	10	12
TOTAL	99	100

NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Abandon de créance

Le 31 décembre 2014, la société a consenti un abandon de sa créance de 600.000 euros envers la société OneFit. Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune défini par la reconstitution des capitaux propres de la société OneFit à hauteur au moins de la moitié de son capital social. En cas de retour à meilleure fortune, la société OneFit s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société, dans les six mois de la clôture de chaque exercice social et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée, une somme égale à 20% de son bénéfice net de l'exercice tel qu'apparaissant à la ligne HN de l'imprimé fiscal n°2053, étant précisé que cette affectation ne devra pas abaisser ses capitaux propres en dessous de la moitié de son capital social. En cas de résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance n'interviendrait qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Au 31 décembre 2018, la société a bénéficié d'un retour à meilleur fortune de 56K€ comptabilisé en produits financiers. Sur l'exercice 2021, aucun retour à meilleur fortune n'a été constaté dans les comptes de EOS imaging et de Onefit, compte tenu du résultat déficitaire de la filiale.

Eos imaging SA a pris la décision de mettre en œuvre toutes les mesures permettant le soutien financier de sa filiale Onefit et ainsi d'assurer la continuité d'exploitation pour les 12 mois à venir.

- Contrats

Dans le cadre de la maîtrise de ses coûts d'approvisionnement, le Groupe a été amené à mettre en place des contrats de fourniture moyen terme qui pour certains incluent des engagements de

volume. Dans le cadre de ces contrats, le Groupe pourrait être amené à verser des indemnités si ces volumes n'étaient pas honorés.

▪ **Indemnités de fin de carrière**

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2020	31/12/2021
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans (cadres) et 62 ans (non-cadres)</i>	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans (cadres) et 62 ans (non-cadres)</i>
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Taux d'actualisation	0.40 %	0,40 %
Tables de mortalité	INSEE 2011 - 2013	INSEE 2012 – 2014
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	4 %	4%

Les droits accordés aux salariés de la société en France sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

Au 31 décembre 2021 le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 473 k€.

- **Obligations au titre des contrats de location simple**

Pour son siège social, la société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2021 (en K€) :

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	3 029	432	2 269	327
TOTAL	3 029	432	2 269	327

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 545 k€.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

- **Filiales**

Eos Imaging SA a pris la décision de mettre en œuvre toutes les mesures permettant le soutien financier de ses filiales sans condition et ainsi d'assurer la continuité d'exploitation pour les 12 mois à venir.

NOTE 24 : RISQUE DE MARCHE

Risque de liquidité

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle a notamment procédé à un examen exhaustif des remboursements du prêt PGE et à celui de l'emprunt obligataire, dont les échéances sont détaillées ci-dessous :

Echéancier des passifs financiers	Valeur au bilan	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	12 524 807		12 524 807	
Prêt PGE	4 339 718		3 979 996	359 722
Total passifs	16 864 525		16 504 803	359 722

Concernant les obligations convertibles, en cas de manquements aux modalités (notamment en cas de défaut de paiement des intérêts ou du principal), les détenteurs de ces titres pourraient demander le remboursement anticipé de l'intégralité des obligations convertibles. Courant 2021, lors du rachat de Eos par Alphatec, l'ensemble des obligations en circulation ont fait l'objet d'une offre publique d'achat, 57% ont été acquis. Ce risque de liquidité est jugé faible car le groupe Alphatec avait pris la décision d'acquérir l'ensemble des Oceanes.

L'intégration au groupe Alphatec permet à la société Eos imaging d'avoir un soutien financier permettant de faire face à l'ensemble de ses échéances (Oceane et PGE) à venir au cours des prochains mois.

Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada, à Singapour et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc., en CAN\$ de EOS Image Inc et en SING\$ de EOS imaging Pte Ltd. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$, € / CAN\$ et € / SING\$, par l'intermédiaire de ces filiales.

La société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. En revanche, la société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie comprend les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (essentiellement des SICAV monétaires et des comptes à terme). Au 31 décembre 2021, la société détient exclusivement des disponibilités.

Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières auxquelles la Société fait appel.

Concernant ses clients, la Société n'a pas de concentration importante de risque de crédit. La Société a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Toutefois, la Société doit tenir compte de délais de règlements clients variables, qui dépendent de différents facteurs :

Facteurs sectoriels :

- La Société commercialise des équipements d'imagerie médicale pour lesquels l'installation, la formation des utilisateurs et la recette de l'équipement peuvent être assez longs. Ces trois éléments sont des conditions nécessaires au règlement de l'équipement, même si des acomptes à la commande sont parfois obtenus ;

- La Société peut être amenée à accorder des délais de règlement assez longs dans le cadre de la négociation de l'acte de vente ;
- Les délais de règlement des hôpitaux publics sont traditionnellement longs, indépendamment des conditions contractuelles accordées.

Facteurs géographiques :

- Les délais de règlement sont traditionnellement longs dans certaines zones géographiques (Asie, Moyen Orient).

Enfin, les dépréciations éventuelles sont évaluées sur une base individuelle et prennent en compte différents critères comme l'existence de risques de non-recouvrement ou de l'expérience développée par la Société avec le distributeur débiteur.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Celle-ci est composée essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe.

Au 31 décembre 2021, les dettes financières de la société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

NOTE 25 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car ceci reviendrait à donner des indications de rémunérations individuelles.

NOTE 26 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2021 est de 223 k€.

NOTE 27 : EVENEMENTS POSTERIEURS

Aucun autre évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.

L'évolution de la situation en Ukraine/Russie n'impacte pas le groupe. Eos imaging Groupe ne couvre pas ce marché et aucune activité commerciale ou production n'est localisée dans cette zone.